mairie

le Vigen

information

printemps-été 2016

En images

Un parc à vélos est désormais à votre disposition au bourg, merci l'Agglo !

Foire/vide-grenier du 1er mai

+ de containers à verre... merci l'Agglo !

Chantier de l'école le 4 juin

Fête mondiale du jeu

Flam and Co, Culture au grand jour

Remise de la médaille d'honneur à Christian Hirat p. 11

L'édito du Maire

Jean-Claude Chanconie
Maire du Vigen

Madame, Monsieur

Chaque année le premier trimestre est le temps des comptes ; comptes de l'année précédente et budget de l'année en cours. Vous trouverez dans ce journal une présentation synthétique du compte administratif 2015 et du budget 2016 (→p. 8-9). Vous pouvez aussi consulter les comptes détaillés sur le site internet de la commune (www.le-vigen.fr).

2015 n'as pas été un grand cru. La baisse des dotations d'une part et l'alourdissement des charges ont amputé le résultat de fonctionnement de 50 000 € environ, soit 25 %. Or il ne faut pas oublier certaines bases :

- Le résultat du fonctionnement est la source qui alimente l'investissement.
- L'investissement pour une part construit l'avenir et pour une autre part améliore l'efficacité du fonctionnement.
- S'il faut trancher entre fonctionnement et investissement ce doit être de préférence en faveur de l'investissement.

Il nous faut donc récupérer les 25 % de diminution de résultat.

Si la fusion avec Solignac avait eu lieu nous aurions bénéficié progressivement d'économies de fonctionnement et l'État ne nous aurait pas appliqué les baisses des dotations (elles auraient même légèrement augmenté). Cela ne s'est pas fait ; il faut prendre acte des conséquences.

Nous sommes sur une trajectoire où nous ne compensons que partiellement la baisse des dotations et l'augmentation des charges obligatoires. À partir de 2018 la diminution de résultat sera de l'ordre de 100 000 € environ par an. Pour reconstituer le résultat par la seule fiscalité il faudrait augmenter les taxes de 15 à 20 %.

Nous avons opté pour une stratégie plus nuancée pour ce redressement : un tiers d'économies, un tiers de développement, un tiers de fiscalité.

C'est à la municipalité de mettre en œuvre les deux premiers tiers. Le troisième reste à la charge des habitants. La part communale des taxes d'habitation et de foncier non bâti augmentera donc de 5 % cette année et celle de foncier bâti de 3 %. Malgré cela nous resterons parmi les communes les moins taxées de l'Agglomération.

Et puis un jour viendra où nous mettrons enfin nos forces en commun et ferons ainsi baisser nos charges.

Excellentes vacances à toutes et à tous

Sommaire

p. 4
Vie municipale & de la commune

p. 24
Vie des associations

p. 32
Reportages

p. 36
Carnet

Début de la pause des barrières en châtaignier autour de la mare pédagogique

Vie municipale & de la commune

COMITÉ DE VILLAGE LEYCURAS

Naissance d'un jardin dédié aux cucurbitacées

L'AVANCÉE DES PROJETS EN BREF

Les travaux de mise en sécurité des ouvrages sont terminés : barrières autour des mares et création d'un passage en caillebotis entre le bassin d'orages et la mare pédagogique, afin de garder les pieds au sec... Ces travaux, conduits et financés par Limoges Métropole, ont été réalisés par AB Forêt* ; une société spécialisée dans le travail du bois de châtaignier.

La zone en herbe dédiée à l'observation de la biodiversité (voir plan) sera préservée du troupeau soit par une clôture électrique amovible, soit par une clôture de type grillage à moutons.

Le troupeau, réintroduit courant mai, dispose d'une quantité d'herbe conséquente mais d'épaisses touffes d'orties colonisent le site... et ne sont pas consommées par les animaux. Nous recherchons un moyen de réduire leur nombre en douceur, évidemment sans pesticides.

FAIRE POUSSER, EXPÉRIMENTER, ÉDUQUER... ENSEMBLE

Depuis quelques mois, le comité de Leycuras a décidé de mettre en œuvre une expérience inédite dans laquelle sont impliqués des habitants du lotissement et la classe de CM2 de Loïc Breilloux à l'école de Puy-Méry. Il s'agit de la création d'un jardin en permaculture** dédié aux courges, potirons et citrouilles .

Au départ, nous souhaitions essayer la culture sur bottes de paille mais la recherche de bottes non traitées de petite taille, la mise en place de semis chez les particuliers, ont empêché de respecter le calendrier des saisons. Tant pis cette année, ce sera donc : cultures en lasagnes !

Tout comme la recette constituée de plusieurs étages d'aliments, cette méthode de culture permet de créer un espace fertile n'importe où, même si la terre est pauvre ou rocailleuse. Bien que ce ne soit pas le cas à Leycuras,

il s'agit ici d'expérimenter un autre mode de jardinage qui nécessitera peu d'entretien et sera peu « gourmand » en eau. Nous allons constituer plusieurs couches de paille altérée et humide, de vieux fumier et de compost. Cette méthode écologique retient bien l'eau et les nutriments, dégage de la chaleur et diffuse directement aux plantes tous les éléments favorables à leur croissance.

Ce potager, encore en devenir sur bien des points, donnera aussi l'occasion de découvrir des variétés de courges méconnues ou particulièrement appréciées pour leurs valeurs gustatives. Les espèces retenues ont aussi été sélectionnées pour leur forme et/ou leur couleur atypique qui apporteront une note colorée dans toute cette verdure. Ainsi vous pourrez voir le potiron Nagydobosi Bleu de Hongrie compter fleurette au rouge vif d'Étampes ou à la courge musquée de Provence… Le Blue Ballet, à la peau bleu-gris et la chair orange vif très sucrée, rivaliser avec le potimarron au goût si fin de châtaigne… Sans oublier la Buttercup Burgess dont le fruit vert foncé rayé de gris-vert pastel a une forme en tambour, ou la courge Cushaw Green Striped blanc rayé de vert en forme de bouteille… Et vous ne connaissez pas encore le potiron Blue Hubbard Large ? Venez donc faire un tour au jardin d'ici trois mois et vous familiariser avec cette variété ancienne. De forme ovale, ce potiron à la peau gris-bleu permet de confectionner des recettes aussi bien sucrées que salées : tartes, purées, confitures, fondue, soupes…
Par ailleurs, les plantes mellifères permettront aux courges de mieux attirer les insectes pollinisateurs, tout en les nourrissant (consoude, Hysope…) ou les protégeant (capucines, sauge officinale…). Si nos semis sont réussis, les fruits acidulés et riches en vitamine des Physalis franchetti Gigantea (l'Amour en cage) seront prêts à croquer sur pieds à l'automne, pour qui voudra bien franchir les portiques et se rendre au potager…
La création des lasagnes, la mise en place des semis, la pousse heureuse (ou malheureuse) des plants sera régulièrement restituée sur la page Facebook de la commune. Un projet à suivre…

* à St-Laurent/Gorre. Plus d'infos sur : www.abforet.com
** « La permaculture est une science de conception de cultures, de lieux de vie, et de systèmes agricoles humains utilisant des principes d'écologie et le savoir des sociétés traditionnelles pour reproduire la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels. »
Plus sur les cucurbitacées : /www.terrabotanica-thouars.fr

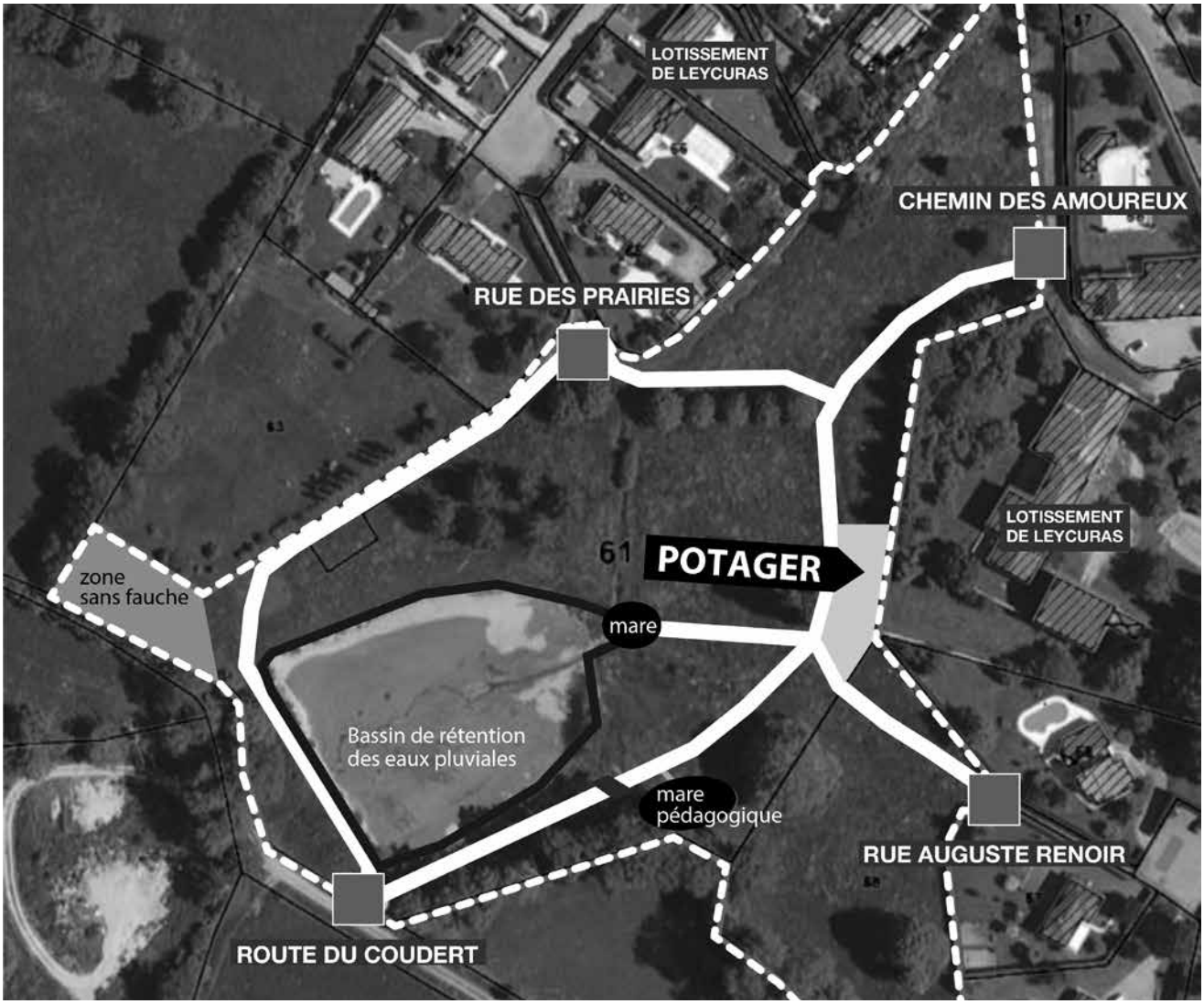

Comité de village des Farges

Le 10 février dernier, se tenait en mairie une réunion publique d'information à destination des habitants du lotissement des Farges avec un représentant des services de l'agglomération Limoges Métropole. Cette réunion a permis de présenter un vaste projet de réfection, mené par l'Agglo, qui se déroulera sur plusieurs années.

Les travaux, se situent dans un périmètre géographique très précis : rue Martin-Nadaud, rue des troubadours, rue Jean-Rebier et rue du Petit bois.
Les prestations à réaliser se divisent en quatre catégories distinctes et seront menées par différents prestataires :

1. La reprise du réseau d'assainissement (Limoges Métropole - Pôle qualité de vie)

- Réfection de l'ensemble du réseau d'eaux usées en amiante ciment existant,
- Réfection de l'ensemble des branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales en amiante ciment existants.
- Tranche ferme (rues Martin-Nadaud et Jean-Rebier - partie haute) et tranche conditionnelle(rue Jean-Rebier et Troubadours). Durée prévisionnelle pour chaque tranche : trois mois.

2. La reprise de la canalisation d'eau potable (Syndicat Vienne Briance Gorre)

- Tranche ferme : renouvellement de 345 ml de canalisations et reprise de 16 branchements
- Tranche conditionnelle : renouvellement de 495 ml de canalisations et reprise de 31 branchements.

3. L'effacement des réseaux aériens (Syndicat Énergie Haute-Vienne)

4. La réfection de voirie (Limoges Métropole - Pôle infrastructure et ressources techniques)

- Création d'une chicane permettant :
  - de répartir le stationnement longitudinal matérialisé,
  - de diminuer la vitesse,
  - de sortir en sécurité de son domicile.
- Mise aux normes des quais de transports en commun permettant :
  - l'accessibilité des PMR,
  - l'accostage des bus en sécurité.

Les travaux en chiffres

Reprise réseau d'assainissement : **441 000 € TTC**
Reprise canalisation d'eau potable : **120 000 € TTC**
Effacement réseaux aériens : **350 000 € TTC**
Réfection voirie : **333 000 € TTC**

Les travaux de l'école en images

1

2

3

7

5

8

4

6

Budget : trancher entre fonctionnement et investissement

Le compte de résultat 2015 adopté par le Conseil municipal est résumé dans les tableaux récapitulatifs (très synthétiques) ci-après avec une comparaison avec l'année 2014. Vous trouverez en fin d'article la nature des dépenses et des recettes incluses dans chaque grand chapitre. La ventilation retenue est un peu différente de celle utilisée habituellement mais reflète mieux la réalité pour un lecteur qui n'est pas forcément un comptable averti.

Fonctionnement	2015	2014	Évolution
Dépenses			
Charges à caractère général	313 769	281 773	31 996
Autres charges de gestion courante	232 492	205 084	27 408
Charges de personnel	748 178	717 642	30 536
Charges financières	39 483	45 865	-6 382
Charges exceptionnelles	193	204	-11
Total des dépenses	**1 334 115**	**1 250 568**	**83 547**
Recettes			
Produits des services du domaine	38 809	31 146	7 663
Impôts et taxes (habitation et foncier)	782 041	736 711	45 330
Taxes diverses	38 985	41 599	-2 614
Compensations de charges de personnel	186 327	175 275	11 052
Compensations de charges diverses	24 988	21 262	3 726
Attributions de l'Agglomération	161 194	152 411	8 783
Dotations, subventions, participations	251 873	287 300	-35 427
Produits exceptionnels	5 936	7 800	-1 864
Total des recettes	**1 490 153**	**1 453 504**	**36 649**
Excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles	**156 038**	**202 936**	**-46 898**

Commentaires sur les dépenses

- Les charges à caractère général augmentent de 11,4 % ; elles avaient fortement baissé en 2014 et reviennent au niveau de 2013. L'augmentation est due à l'évolution du prix de l'énergie (+ 10 193 €), aux frais de réparation du matériel (+ 13 118 €), aux frais exceptionnels d'honoraires et d'affranchissement liés aux formalités de démarrage de la construction de l'école (+ 10 894 €). On enregistre aussi une augmentation (artificielle) de 6 034 € (que l'on retrouve en recettes) qui est un jeu d'écritures règlementaires liées aux travaux en régie.
  On constate par contre une baisse de 6 434 € (11 %) des frais de fournitures du restaurant scolaire
- Les autres charges de gestion courante augmentent de 13,4 % ; elles avaient déjà augmenté de 10,9 % en 2014. Cette augmentation est due à la mise à niveau des indemnités (+ 4 174 €) et à la charge des syndicats intercommunaux et des participations (+ 22 001 €).
- Les charges de personnel augmentent de 4,3 %. La comparaison avec l'évolution 2013/2014 n'a pas de sens puisqu'il y avait eu alors un transfert de personnels entre la commune et le SIVOM. Le tiers de l'augmentation 2014/2015 est dû à une charge exceptionnelle.
- Les charges financières baissent par l'effet mécanique de la baisse de la part « intérêts » des emprunts dans la section de fonctionnement compensée par l'augmentation de la part « capital » dans la section d'investissement mais aussi du fait de la renégociation de trois emprunts.

Commentaires sur les recettes

- Les produits des services du domaine augmentent de 24,6 %. C'est pour l'essentiel dû à la location du local de Plaisance et à de meilleures locations des salles (+ 6 128 €).
- Les impôts et taxes augmentent de 6,2 % ; cette augmentation est le produit de trois éléments : l'augmentation de la valeur des bases décidée par l'administration fiscale et qui est de l'ordre de l'inflation ; l'augmentation des taux décidée par la commune qui est de 2 %; la croissance du « parc » du fait des nouvelles constructions, ce dernier élément étant le plus important.
- Les taxes diverses baissent de 6,3 % ; elles avaient déjà baissé de plus de 30 % l'année précédente. Elles sont, pour moitié environ, constituées par la taxe additionnelle aux droits de mutation dont le produit est erratique d'une année sur l'autre.
- Les compensations pour charges de personnel et pour charges diverses augmentent respectivement de 6,3 % et 17,5 %. Elles avaient globalement baissé de 28,6 % l'année précédente. Elles forment un bloc assez hétérogène qui additionne des remboursements de l'Agglomération pour des travaux réalisés pour son compte, des participations des habitants pour la garderie et le restaurant scolaire, des participations d'autres communes, du département, de la poste, etc.
- L'attribution de l'Agglomération augmente de 5,8 %. Cette attribution comprend cependant le Fonds de compensation intercommunautaire de 33 335 € qui n'est pas pérenne à terme. Par ailleurs l'attribution de base de 127 859 € commencera à baisser en 2016.
- Les dotations, subventions sont en baisse de 12,3 % ; il s'agit pour l'essentiel des ressources en provenance de l'État (-34 685 €).

Au total l'ensemble des dépenses augmente de 6,7 % et celui des recettes de 2,5 % d'où un résultat en baisse de 23,1 % à 156 028 € contre 202 936 € l'année précédente.

RÉPARTITION DES DÉPENSES ET DES RECETTES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

- Charges à caractère général (eau, énergie, alimentation, fournitures, entretien, prestations, publications, transports, télécommunications, affranchissements, taxes...) ; en fait toutes dépenses de la vie courante.
- Autres charges de gestion courante (indemnités, redevances, missions, pertes de créances, contribution à des organismes de regroupement, subventions versées...)
- Charges de personnel.
- Charges financières (intérêt des emprunts). Les intérêts des emprunts sont payés par le fonctionnement et le capital est remboursé par l'investissement.
- Charges exceptionnelles.

Recettes

- Produits des services du domaine (concessions dans le cimetière, concession à des organismes, revenus des immeubles).
- Impôts et taxes (taxe d'habitation, taxes foncières).
- Taxes diverses (droits de place, taxe sur la publicité, taxe sur les droits de mutation...).
- Compensations de charges de personnel ou de charges diverses (remboursements par des organismes ou des usagers des frais ou des salaires avancés par la commune, garderie, cantine...).
- Attributions de l'Agglomération (attribution de compensation, dotation de solidarité, Fonds de compensation intercommunautaire...).
- Dotations, subventions, participations (dotations et participations de l'État et du département, compensations de l'État...).
- Produits exceptionnels.

LE VIGEN A VOTÉ SON BUDGET 2016

Celui-ci est principalement abondé pour ses ressources par :

- Les impôts locaux (taxe d'habitation, taxes foncières)
- La dotation de l'État (qui baisse chaque année de 30 à 35 000 € l'an de 2015 à 2017 soit, au bout de 3 ans, une perte annuelle de ressources de 100 000 €).
- Les compensations, attributions, péréquations, subventions (financement additionnel de l'État, Agglomération, Département, Région)
- L'emprunt (pour l'investissement en bien durable uniquement ; construction de l'école par exemple).

En face des ressources il y a les dépenses :

- Les dépenses de fonctionnement (achats, salaires, subventions, indemnités)
- Les dépenses d'investissement (école maternelle, agrandissement et restructuration du cimetière, matériels informatiques, ...)
- Le remboursement des emprunts.

La commune s'est également engagée dans la recherche des économies :

- Optimisation des achats et des coûts des services généraux, administratifs et techniques.
- Travaux effectués en régie sur les bâtiments publics.
- Mutualisation des dépenses avec l'Agglomération et la commune de Solignac.

Pour l'équilibre du budget, compte tenu des baisses de dotation, il a fallu procéder à un ajustement pondéré de la fourchette des impôts locaux.

L'impôt est efficace s'il est juste, équilibré et compris des citoyens dans sa finalité de maintenir et développer les biens et les services de la communauté.

La tribune de vos représentants

“Entre ville et campagne”

La réunion en une seule commune de Solignac et du Vigen est enterrée, au moins pour cette mandature. Le refus de Solignac d’examiner le sujet, sera perçu dans l’avenir comme une erreur de la municipalité de Solignac et un échec de celle du Vigen. Je suis certain qu’aux prochaines élections, dont je ne serai pas, ceux qui ne reprendront pas le flambeau n’auront aucune chance, aussi bien au Vigen qu’à Solignac et quelle que soit leur couleur politique. En attendant nous aurons perdu 4 ou 5 ans et beaucoup d’argent. Espérons toutefois que d’ici là, ne soient pas engagés des investissements mal dimensionnés ou mal positionnés, ne correspondant pas aux besoins des deux communes réunies et avec lesquels il faudrait ensuite vivre pendant 30 ou 40 ans.
Pour sa part la majorité du conseil municipal du Vigen souhaite, dans ses projets et ses engagements, tenir compte de cette future et inévitable fusion.
En attendant il faudra être plus attentif sur la répartition entre les deux communes des charges relatives aux actions menées au bénéfice de tous. C’est bien évidemment le cas de tout ce qui relève du SIVOM, du SIVU ou de conventions (accueil petite enfance, foot, école de musique, centre de loisirs, etc.), mais il faudra aussi s’interroger sur les services qui sont apportés aux deux communes mais entièrement financés par une seule. Pour ce qui est du Vigen c’est le cas de la bibliothèque, de l’agence postale, du distributeur de billets, du panneau d’informations électronique.
Il aurait été plus simple et plus économique que tout cela se traite dans le cadre d’une intégration mais ça n’a pas été le choix de la municipalité de Solignac. Cela relève de sa liberté. Nous ne le contestons pas mais nous le regrettons.

Jean-Claude Chanconie

“Bien vivre ensemble au Vigen”

De l’intérêt général…
La commune, aux services des administrés, est porteuse de projets qui par principe sont d’intérêt général, c’est-à-dire dans l’intérêt du collectif et non du particulier. A l’heure actuelle, bien difficile est de donner une définition de l’intérêt collectif.
Posons nous donc la question, sur les quelques projets en cours sur notre commune :

- la construction de l’école maternelle, portée par la municipalité, ce bâtiment s’inscrit dans la volonté de service auprès de la jeunesse de notre territoire ; un lieu adapté et conforme qui s’adresse au plus petit.
- l’agrandissement du cimetière, cet aménagement dont la concrétisation est plus lointaine est également une nécessité pour répondre au besoin de nos familles désireuses de rester à jamais sur les terres du Vigen.
- la déviation de la RD704, ce projet porté par le Conseil Départemental est caution à plus de discussions. L’intérêt général ne semble pas évident à quelques uns. Pourtant l’accroissement de la sécurité routière à un passage où les accidents sont nombreux et brisent des vies ne devrait-il pas apparaître comme primordial ? Le Conseil Départemental devrait également être à même d’écouter les propositions des riverains. Dans l’intérêt général nous souhaitons l’avancement des discussions et surtout l’amélioration de cette portion de route.

Cette notion d’intérêt général est le fondement des prises de décisions dans nos collectivités ; ne perdons pas de vue cette volonté d’œuvrer pour la communauté lors des prises de décisions. Nous vous souhaitons un bel été sur les terres du Vigen.

Sacha Biasse & Virginie Reigue Laurent

“Le Vigen dynamique & solidaire”

Je souhaiterais revenir brièvement sur l’obsession de notre maire d’annexer la commune de Solignac. Même si les mots sont un peu excessifs, le ressenti n’est pas loin de cela. Si le fait de rassembler administrativement deux communes proches peut sembler intéressant, la méthode pour y arriver doit être partagée, douce et un projet commun doit être le fils conducteur de ce rapprochement. Avec un peu moins d’empressement et moins de harcèlement, nous aurions pu ébaucher une étude sur les avantages d’un tel rapprochement. Nous devons continuer à travailler ensemble, avec nos amis de Solignac, à travers le SIVOM et le SIVU comme nous le faisons aujourd’hui, en mettant en commun nos compétences, nos locaux et nos associations afin que nos concitoyens puissent trouver au plus près tous les services utiles à notre bien vivre ensemble. Mon second propos sera au sujet du budget qui nous a été présenté dernièrement. Comme l’an dernier ce n’est pas le budget de fonctionnement qui pose problème, mais encore une fois le budget d’investissement. Reprenant un certains nombres de projets d’investissements (qui reviennent d’une année sur l’autre) bon nombre d’entre eux ne sont pas étudiés et donc non réalisable.
Si nous sommes pour une augmentation douce et continuelle des impôts locaux, nous avons voté contre l’augmentation importante des impôts présentée en clôture de ce budget ne correspondant en rien à un besoin immédiat dû à une dynamique forte de développement.
Nous vous souhaitons un bel été et vous assurons de notre détermination à ce que le Vigen soit dynamique et solidaire.

Jean-Yves Cacoye & Joëlle Ribeyrotte

L'argent... pour un agent en or !

Le 24 janvier dernier, le Maire remettait la médaille d'honneur à Christian Hirat.

Qui n'a pas croisé ou n'a pas eu recours aux services de Christian, notre plus ancien agent technique communal au regard bleu malicieux ? Au service de la commune depuis le 1er décembre 1993, il a travaillé sous la mandature de 5 maires.
Cette médaille d'argent couronne 23 ans d'ancienneté, mais célèbre surtout la compétence professionnelle et le dévouement de cet agent sympathique et toujours disponible en cas d'urgence. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

C'est nouveau !

La "Vestiboutique" de la Croix Rouge recherche des bénévoles

La délégation Croix rouge Solignac-Nexon-Chalus ouvre très prochainement au Vigen une boutique de vêtements femmes-hommes-enfants-bébé, avec une surface bric à brac. Il s'agit d'une boutique solidaire, mais ouverte à tous types de publics.

Située avenue Frédéric-le-Play, elle sera tenue par des bénévoles de la Croix rouge. Nous aimerions que cette boutique soit ouverte au moins 4 jours par semaine. C'est pourquoi nous avons un besoin de bénévoles supplémentaires.

Le profil de ces personnes est large : jeunes, moins jeunes, retraités...
La durée de présence sera de 3 heures d'affilé. La fréquence de présence peut être au choix de chacun, soit hebdomadaire, ou une fois par quinzaine, ou une fois par mois.
Si vous êtes intéressés, ou si vous avez connaissance dans vos relations de quelqu'un qui voudrait donner un peu de son temps pour une bonne cause, merci de nous en informer.

Contacts
Alain Rouffy
Président Délégation
Solignac-Nexon-Châlus
06 07 15 95 55
vestiboutique.wix.com/levigen

"Cosmelim"... à votre porte

Céline Teillet est conseillère en produits COSMELIM ; une marque créée par une habitante de Solignac.

Il s'agit de produits naturels fabriqués localement, principalement avec du lait d'ânesse et des huiles essentielles. Elle se déplace volontiers à domicile pour une découverte de ces produits.

Son activité s'enrichira bientôt d'une autre prestation qui devrait attirer les amateurs de bien-être. Céline se forme en effet à la réflexologie et compte débuter au Vigen d'ici un an. La réflexologie n'est pas une technique de massage, mais serait davantage apparentée au shiatsu ou à l'acupuncture. Ce qui est sûr, c'est qu'elle procure détente et sérénité !

Contacts
Céline Teillet : 06 10 85 41 16
cosmelimct@yahoo.fr
Facebook : CosméLim-VDI

Garderie

Écoles

Rappel & coût de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire

Février 2013

Vincent Peillon Ministre de l'Éducation nationale présente la publication du décret sur la nouvelle organisation du temps scolaire :

L'objectif : passer de 4 jours de scolarité par semaine à 4.5 jours avec 1 heure par après-midi dédiée aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP).
Le but : permettre à l'enfant de mieux apprendre et favoriser sa réussite scolaire.
Deux possibilités : appliquer cette réforme en septembre 2013 ou la reporter en septembre 2014. L'incitation de débuter dès septembre 2013 est la mise en place d'un fonds d'amorçage pour accompagner financièrement les communes : soit une dotation de 50 € par élève.
Une somme bien inférieure au coût réel engendré.
L'équipe municipale a choisi de mettre en place cette réforme dès la rentrée 2013 et de proposer des activités gratuites aux enfants.

2 écoles > 2 emplois du temps différents

2013 nous a permis de découvrir la complexité de la mise en place et de nous améliorer pour 2014.
Les activités sont dispensées par des professionnels de l'animation mais aussi des prestataires diplômés.
Un nombre d'enfants par groupe doit être respecté (12 enfants maximum)
Nous avons tenu compte des salles et lieux disponibles, notre choix s'est porté sur des activités de plein air en septembre, octobre, avril, mai et juin et pour les mois d'hiver des activités en salles.
Si l'activité se déroule hors de l'école, un agent communal et un animateur accompagnent les enfants vers leur lieu d'activité.
Un référent par école a été désigné : Béatrice au Bourg et Sandra à Puy-Méry qui dirigent les enfants vers leurs animateurs et leurs activités.
Pour les enfants qui ont choisi de ne pas faire d'activité, une garderie est mise en place en parallèle gratuitement.
Aujourd'hui quasiment tous les enfants participent aux activités et sont très satisfaits.

Mai 2015

Najat Vallaud Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, demande à toutes les communes de généraliser les projets éducatifs territoriaux (PEDT) pour prétendre à bénéficier du soutien de l'Etat.
Ce PEDT est établi pour 3 ans, néanmoins nous pouvons y apporter des améliorations.

Quelques chiffres

	Année 2014-2015	Année 2015-2016
Animateurs	15 200 €	14 000 €
Agents communaux (garderie)	23 000 €	24 000 €
Aide versée par l'État	- 8 550 €	- 8 500 €
Coût total	**29 650 €**	**29 500 €**

Le budget des écoles, c'est aussi :

les achats de fournitures scolaires, les activités et les sorties réalisées pendant le temps scolaire ainsi que les classes de découvertes. Pour cela la commune attribue la somme de 75 € par élève. Soit pour l'année scolaire 2014/2015 un montant de 12 056 € réparti comme le montre le tableau ci-dessous :

	École du Bourg	École de Puy-Méry
Fournitures scolaires	4 339 €	2 118 €
Transports sorties scolaires	2 665 €	1 644 €
Subvention classe découverte	1 290 €	NC
Coût total	**8 294 €**	**3 762 €**

Au total pour l'année scolaire 2014/2015 : un peu plus de 40 000 €
À cela s'ajoutent les dons financiers récoltés par l'association des parents d'élèves Les Galoupiots lors de leurs manifestations qui viennent conforter le budget alloué.

Activités périscolaires : appel à bénévoles

Vous souhaitez transmettre votre savoir et possédez tous les "outils" nécessaires, profitez des temps d'activités périscolaires pour faire découvrir votre métier ou bien votre passion.

Le principe est simple, il s'agit d'initier de jeunes enfants à des métiers ou savoirs-faire actuels méconnus, voire oubliés ou en voie de disparition. Partagez de votre expérience par ce moment d'échange intergénérationnel. N'hésitez pas à vous faire connaître en téléphonant à la mairie. Cette initiative pourrait bien créer des vocations ! D'avance merci.

Atelier d'anglais avec Marie-Paule à la bibliothèque

Activités proposées cette année

Les enfants émettent leurs choix par période, de vacances à vacances.
Un questionnaire de satisfaction a été distribué, les enfants sont ravis des activités qu'ils ont pu découvrir.

École du Bourg

Hand-Ball	Ligue du Limousin
Multi sports	ASPTT Limoges
Rugby	Cté Départemental Rugby
Anglais	Marie-Paule - Bibliothèque
Défi culinaire	B. Bessaguet Restaurant l'Instant Gourmand
Théâtre	Cortex Circus Limoges
Arts plastiques	Katja Patrier – Art singulier
Lecture - chants	Club de l'amitié & Lire et faire lire Limoges

École de Puy Méry

Hand-Ball	Ligue du Limousin
Multi sports	ASPTT Limoges
Rugby	Cté Départemental Rugby
Danses Africaines	Emilie Fraysse – Association
Club Nature	Franck Taboury Association Tour d'images
Weston	Association des Anciens de Weston
Gestes 1ers secours	Protection civile
Défi culinaire	B.Bessaguet Restaurant l'Instant Gourmand

Les Galoupiots : appel à mobilisation

L'équipe municipale partage les inquiétudes des membres actifs des Galoupiots quant à la pérennité de l'association à la rentrée prochaine.
En effet, les parents qui œuvrent actuellement (et qu'ils en soient ici vivement remerciés) ne souhaitent pas, pour la plupart, reconduire leurs fonctions à la rentrée 2016/2017. Les raisons sont multiples : enfants entrant au collège, moins de temps à consacrer au bénévolat mais surtout une baisse de moral car l'équipe - très restreinte- s'essouffle et aurait bien besoin de nouveaux participants pour la soutenir.

Dans le cas où le Bureau et le CA ne trouveraient pas de successeurs, l'association disparaîtrait et l'aide substantielle qu'elle apporte aux écoles via les recettes générées par ses animations ne sera pas compensée par la commune, au vu des sommes déjà très conséquentes allouées à l'enfance et à l'éducation dans le budget annuel...
Les parents qui souhaiteraient s'investir prochainement sont invités à prendre contact avec Yannick Moine, le président de l'association. D'avance merci pour eux.

La fête annuelle des écoles se tiendra le vendredi 1er juillet à partir de 18 heures à l'école de Puy-Méry.

Petite enfance

RAM Croque lune

Temps d'accueil collectifs
les assistants maternels et les enfants peuvent fréquenter ces temps sur inscriptions. Les enfants jouent et rencontrent d'autres enfants, toujours sous le regard attentif de leur assistant maternel. Pour les assistants maternels, ces temps ont pour objectif d'échanger sur la pratique professionnelle entre professionnels et avec l'animatrice qui les accompagne dans leurs questionnements et leur propose des outils de réflexion. Des séances d'éveil musical et des ateliers de motricité au gymnase (en partenariat avec « Sucre d'Orge et Galipettes ») sont également proposés sur inscriptions et ouverts aux parents.

Actualités
• Vendredi 27 mai, trois assistantes maternelles, sept enfants et l'animatrice du RAM ont rendu visite aux enfants et professionnelles du multi-accueil « 1,2,3 soleil » pour partager un temps autour de jeux intérieurs et extérieurs. Les enfants ont pu exercer leur créativité autour d'une activité peinture avec des balles et des voitures... Vivement la prochaine rencontre à l'automne !

• Nouveauté : Lundi 6 juin, les assistants maternels ont élaboré la 1re Newsletter des assistants maternels du RAM « Croque Lune ». Cette Newsletter aborde l'actualité des assistants maternels et de la profession sous forme de témoignages, d'articles d'information, de partage d'expériences... Elle sera diffusée à l'ensemble des assistants maternels et mise à disposition des familles.

Temps de permanence
• Ouverts aux assistants maternels pour communiquer leurs places disponibles sur la liste diffusée aux familles, pour des informations sur le contrat de travail, les droits et devoirs liés à la Convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur...)
• Ouverts aux familles pour les accompagner dans leur recherche d'un mode d'accueil, dans leurs démarches d'employeur (Contrat, déclaration URSSAF, calcul du salaire, rémunération des congés payés, information sur l'ensemble des modes d'accueil, des prestations...)

Contacts
05 55 58 83 06
ram@mairie-boisseuil87.fr

Multi-accueil 1,2,3 soleil

Pensez à inscrire vos enfants à la crèche 1,2,3 Soleil à Solignac, en accueil régulier ou occasionnel, selon les disponibilités.
Accueil : de 2 mois et demis à 3 ans (possibilité jusqu'à 6 ans pour les enfants scolarisés).
L'équipe pluridisciplinaire est composée de 4 personnes : une directrice (éducatrice jeunes enfants), une auxiliaire de puériculture, et deux assistantes d'animation.
Agnès BLANZAT BIDAUD, la responsable, est à votre écoute pour tout renseignement.

Contacts
MULTI-ACCUEIL 1, 2, 3, SOLEIL
Avenue de Saint-Eloi
87110 Solignac
05 55 58 66 69
123soleil@mutualitelimousine.fr

Accueils de loisirs

L'Odyssée Condat s/ Vienne

Ouvert aux enfants de 4 à 15 ans de la commune ou hors commune.

Périodes
• Les mercredis (possibilité de s'inscrire en demi-journée sans repas)
• Les vacances scolaires (journées complètes, pré-inscription obligatoire).

Encadrement
C'est sous la conduite d'une équipe pédagogique composée de neuf permanents que viennent compléter des animateurs vacataires durant les petites et grandes vacances (stagiaires ou diplômés BAFA) qu'une animation culturelle et sportive attractive sera proposée à vos enfants.

Horaires et tarifs
www.condatsurvienne.fr
Contacts
Accueil de loisirs L'Odyssée
Rue Jule-Ferry - Condat/Vienne
05 55 06 00 71
al-odyssee@orange.fr

ALSH Solignac

Ouvert aux enfants âgés de 3 à 14 ans de Solignac et Le Vigen.

Activité gérée par la Ligue de l'Enseignement/FOL Haute-Vienne. Implantée dans le bourg de Solignac, enfants et adolescents sont répartis sur différents sites selon leur groupe d'âge :
• L'unité maternelle (3-5 ans) est installée dans l'enceinte de l'école Val de Briance (salle de motricité, les 2 salles de la garderie et la salle de repos).
• Les groupes des 6-8 ans et des 9-14 ans sont regroupés au Pôle Jeunesse.
Le dispositif est complété par des terrains environnants (ceux de l'Abbaye mis à disposition par l'Évêché ou ceux du Pôle jeunesse). Les repas sont préparés et servis au restaurant scolaire. Les enfants sont essentiellement encadrés par des animateurs diplomés BAFA ; une directrice qualifiée coordonne le centre.

Horaires et tarifs
www.solignac.fr
Contacts
Pôle jeunesse
05 19 76 07 80 / 06 34 12 55 90
alsh.solignaclevigen@gmail.com

Retour en images et en bonne humeur...

Le 29 novembre dernier, se tenait le traditionnel repas des plus de 67 ans à la salle polyvalente.

Dans une ambiance très festive et chaleureuse, les quelques 120 convives se sont régalés d'un menu élaboré par M. Bessaguet et son équipe du restaurant L'instant gourmand (Saint-Maurice-les-Brousses).

Côté animation, Stéphane Villard (accordéoniste) et son partenaire au synthé ont réussi à faire lever une grande partie de la salle pour des madisons, valses, paso-dobles, rocks... endiablés et joyeux. Guillaume Puhl a de son côté assuré des tours de magie totalement bufflants, passant de tables en tables durant le repas, avec en apothéose un tour avec des anneaux qui restera d'antologie tellement ses assitants (Eva Guitard et Jean-Luc Bonnet) étaient... drôles !

Une journée très réussie qui s'est étirée jusqu'à près de 20 heures pour les plus « mordus ».

Brèves...

Arts du feu : Chassé-croisé d'artistes à Ligoure

Marine BIDOUX, artiste verrière et membre des Ateliers d'Art de France, s'est récemment installée au domaine de Ligoure dans l'ancien atelier des GILBERT.
Après plus de trente ans passés à Ligoure, Michèle et Dominique notre couple d'émailleurs, ont en effet quitté le Limousin pour la Vendée.
Mais réjouissons-nous : leur activité artistique continue et nous savons qu'ils reviennent régulièrement à Limoges à la Galerie du Canal.
Quant à Marine, laissons-lui le temps de prendre ses marques et nous vous reparlerons d'elle très prochainement.
En attendant, nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune et nous vous invitons à découvrir son univers sur : **www.marinebidoux.fr**

Limitation de l'éclairage nocturne au nord de la commune, retour d'expérience

L'expérience de limitation de l'éclairage nocturne sur les secteurs de Puy-Méry, Le Coudert, Les Pradilles, Leycuras, menée depuis mai 2015 se termine. Une enquête de ressenti a été réalisée auprès des habitants. Une nette majorité se déclare en faveur de la poursuite de la limitation. Vous trouverez la synthèse de cette enquête sur le site de la mairie (www.le-vigen.fr).

Le conseil municipal aura à se prononcer sur la suite à donner. Ce sera certainement fait quand paraîtront ces lignes.

Souvenirs...

Je voudrais vous parler d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître... Celui où l'on attendait avec impatience, surtout les enfants, l'arrivée du camion de l'épicier devant la porte de sa maison ou dans son village.

Une figure du Vigen s'en est allée au soir du 4 mars 2016 ; beaucoup l'auront sans doute reconnu. M. Pierre CHAMBON a rejoint son épouse Andrée, décédée en 2006.

Ils étaient arrivés dans le bourg en 1959 jusqu'à leur retraite bien méritée en 1989. Ils ont servi tous les deux et pendant 40 ans la population du Vigen et des alentours : Andrée à la boutique qui a grandi et prospéré aux fil des années et à force de travail, Pierre sillonnant les routes et les chemins environnants quel que soit le temps.
Rien ne manquait jamais : du sucre à la fermeture éclair, du café aux bleus de travail, de l'huile aux graines pour le jardin, sans oublier la morue salée en hiver et la limonade en été...
De nombreux souvenirs viendront en mémoire à cette évocation : des odeurs singulières, des images bien-sûr, des petits mots échangés et tant d'autres choses.

Un fois à la retraite, ils ont partagé des moments amicaux avec leurs voisins, des complicités certaines avec leurs petits enfants,et leurs enfants ont toujours été très présents à leurs cotés.

Lydie LAGARDE

Prévention routière pour les seniors

À l'initiative de la municipalité, dans le cadre de la prévention routière, une séance d'actualisation et de remise à niveau des connaissances du code de la route s'est déroulée le jeudi 07 avril au centre culturel polyvalent.
Monsieur BASCANS, ancien inspecteur aux examens du permis de conduire, en retraite, animait bénévolement cet après-midi au travers -notamment- d'une quarantaine de questions proposant plusieurs réponses vraies ou fausses...
Inutile de dire que les méninges des 48 participants inscrits ont phosphoré !
Et que chacun, chacune, avec son permis plus ou moins écorné, s'est dit à la sortie qu'une révision était bien nécessaire pour ne pas dire indispensable.
La municipalité est très satisfaite de cette initiative du fait de l'intérêt qu'elle a suscité et de la satisfaction des participants.
Avec une réflexion unanime : « Pourvu que nous n'ayons pas à repasser notre code ! »
Pour cela roulons prudents, respectons les vitesses...
ET LE CODE DE LA ROUTE !

Raymond BARDAUD

Numérotation et dénomination des rues... petit rappel

À l'initiative des services de La Poste , mais aussi des services de Secours, il a été demandé à la Mairie de nommer toutes les voies de la commune et d'attribuer à chaque habitation son numéro.

Ce vaste chantier s'achève et chacun a reçu sa plaque émaillée à apposer obligatoirement à l'extérieur de façon très visible (sur sa porte, ou son entrée, ou sa boîte aux lettres,,,)

Vous en profiterez pour identifier clairement cette dernière en y annotant toutes les coordonnées des personnes présentes au domicile.

Mais ce n'est pas tout...
Afin d'optimiser cette démarche, il est souhaitable de faire figurer dans votre adressage à la fois les numéro et nom de rue mais aussi le nom du lieu-dit ou du lotissement...

Ceci est très important pour le repérage des lieux ; est ce dans la partie nord ou sud de la commune. Le nom du lieu est plus vite évocateur. Par exemple : rue des Prairies Lotissement du bas Leycuras ou rue des Écoles à Boissac.

Nous allons poser les derniers panneaux des rues et nous comptons sur votre collaboration pour diffuser les informations les meilleures ; une vie peut parfois en dépendre, lorsqu'il s'agit en particulier de communiquer votre adresse aux secours...

Lydie LAGARDE

Franck Linol et Christian Laîné recevant leurs prix

Nos auteurs ont du talent !

Ici, au Vigen, ils restent discrets sur leur activité littéraire, mais nous sommes attentifs à leur actualité... Christian Laîné, Jean-Paul Romain-Ringuier et Michel Dudognon s'illustrent depuis longtemps dans l'art difficile du roman et ce début d'année s'avère particulièrement heureux pour chacun d'entre eux !

- Le 20 mars dernier, Christian Laîné a reçu le prix Panazô 2016, une distinction récompensant les auteurs régionaux, avec son troisième ouvrage « L'homme libre » (Geste éditions) à la journée du livre de Saint-Martin-de-Jussac.
- Jean-Paul Romain-Ringuier présentait le 23 avril *L'or blanc des carrières* (Terres d'histoires - groupe City Editions) en avant-première nationale sur le site d'extraction du kaolin à Marcognac.
- Enfin, le 11 mai paraissait *L'héritier de Milleterre* (collection de Milseu), le premier roman de Michel Dudognon.

Leurs romans sont évidemment en vente en librairie et n'hésitez pas à vous rendre à la bibliothèque Louise-Michel pour découvrir leurs précédents ouvrages.

En savoir plus sur ces auteurs et suivre leur actualité : sur Facebook ou sur le blog de Christian Laîné ***christianlaine.centerblog.net***

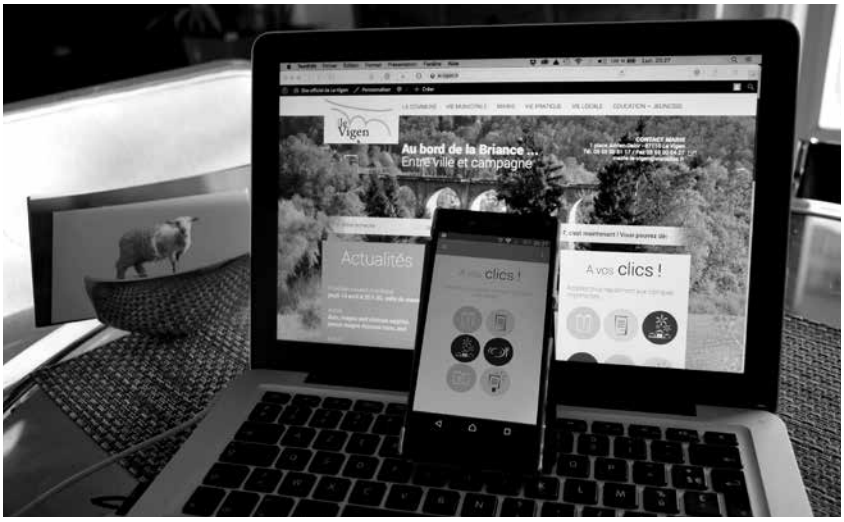

Nouvelles technologies : ça bouge à la rentrée !

Site Internet
Depuis plusieurs mois, nous travaillons sur un tout nouveau site plus clair, plus tendance, avec de nouvelles rubriques pour mieux vous informer. L'adresse ne change pas, mais vous pourrez désormais surfer aussi bien depuis votre ordinateur que depuis votre smartphone ou votre tablette puisque le site est désormais en « responsive design » (site web adaptatif selon le support utilisé). Alors, plus que quelques informations à intégrer et le site sera opérationnel fin août.
À découvrir sur : www.le-vigen.fr

S'informer en temps réel ? C'est possible !
Dans le souci de mieux communiquer avec l'ensemble de la population, un nouveau service simple et pratique sera proposé dès que le site Internet sera en ligne.
Vous souhaitez recevoir :
• des informations sur les risques et catastrophes ?
• des informations provenant des écoles ?
• le calendrier des manifestations et cérémonies organisées sur la commune ?
Il vous suffira de remplir en ligne un formulaire de demande ou bien de joindre la mairie en communiquant votre email, ou bien votre numéro de mobile (ou de téléphone fixe) et vous recevrez un message écrit ou vocal.

PARC de matériel AVEC LIMOUSIN

Une formation à destination des associations et des collectivités

Dans le cadre des « Rencontres du Parc », la commune du Vigen recevra une partie de l'équipe du Parc de matériel de l'Avec Limousin, accompagnée de Jérémy GALLIOT, chargé de projet à la Fédération HIERO Limoges. Sauveteur secouriste au travail, Jérémy assurera une formation dont le thème sera « la sûreté du public et précautions indispensables pour un événement culturel ». Gratuite, elle est destinée aux bénévoles associatifs et organisateurs de manifestations. Elle a pour objectif de fournir des informations indispensables au bon déroulement d'un évènement accueillant du public. Ainsi les participants pourront acquérir des règles de sécurité essentielles : sécurité incendie, réduction des risques d'accident pour les bénévoles, assurances obligatoires et recommandées...

Cette rencontre se déroulera le vendredi 14 octobre (de 17 h 30 à 20 heures), à la salle polyvalente.

Attention : la formation est limitée à 25 personnes maxi ! Surveillez-bien la période d'inscription sur le site de l'Avec si vous souhaitez y participer : ***www.avec-limousin.fr***

Qu'est-ce que le Parc de matériel de l'Avec ?
Le Parc de matériel est un service régional de location de matériel scénique professionnel (éclairages, structures, scènes, tribunes, tapis de danse, grilles d'exposition, pianos de concert...).
Le Parc propose du matériel de qualité, renouvelé, et en quantité suffisante à des tarifs adaptés pour vous permettre de réussir vos manifestations.
Il est ouvert aux associations, et collectivités organisatrices de manifestations ouvertes au public (spectacles, manifestations culturelles, événements sportifs, expositions...).
Il est géré par l'Agence de valorisation de l'économie de la culture du Limousin, son accès est soumis à une adhésion.
Le personnel du Parc se tient à votre disposition pour vous faciliter vos démarches de locations. Un besoin technique, une adresse de spécialiste, un contact avec une association, une entreprise du secteur, les coordonnées d'un intermittent du spectacle..., l'équipe répondra à vos demandes.
Également, pour faciliter l'utilisation du matériel, le Parc propose différentes initiations réparties sur l'année. Elles sont essentiellement destinées aux bénévoles.
Ses prestations s'adressent s aux associations, aux collectivités, aux établissements scolaires, organisateurs de manifestations ouvertes au public. Il propose une large gamme de produits dans le but de vous soutenir d'un point de vue technique dans la mise en place de vos événements. Parmi ces derniers, nous répertorions les manifestations culturelles (concert, théâtre, danse, cirque...), humanitaires, touristiques, les soirées étudiantes, les fêtes locales, les fêtes d'écoles, les événements sportifs, les expositions.

Toutes les infos sur le Parc, l'Avec et bien plus encore sur : www.avec-limousin.fr

La protection judiciaire de la jeunesse recherche des familles d'accueil

pour accueillir au quotidien des mineurs et jeunes majeurs, filles et garçons, au titre de l'enfance délinquante.

Vous bénéficierez dans ce cadre d'un accompagnement des agents de la protection judiciaire de la jeunesse et vous pourrez notamment vous appuyer sur une permanence éducative tous les jours de l'année, 24h/24h.

Vos principales missions seront :

- d'accueillir ces jeunes en difficultés pour leur offrir un cadre de vie familial sécurisant, protecteur et structurant pour un temps déterminé par une décision judiciaire.
- de collaborer avec une équipe pluridisciplinaire de la protection judiciaire de la jeunesse.

Quel que soit votre lieu d'habitation, votre âge, votre configuration familiale, votre situation professionnelle, vos possibilités d'accueil (semaine, vacances scolaires, week-end), vous souhaitez avant tout vous investir dans une démarche citoyenne.

Vous devrez faire preuve de qualités relationnelles, d'écoute, d'autorité, de fermeté, de patience, de bon sens, d'humilité, de curiosité pour réussir à tisser des liens de confiance avec des jeunes aux situations complexes très souvent en opposition avec le monde des adultes.

Vous serez indemnisé à hauteur de 36€ par jour maximum.

Comment devenir famille d'accueil à la PJJ?

Vous pouvez contacter la Direction de l'Établissement de Placement Éducatif de Limoges :

EPEI de Limoges
130, avenue Ernest Ruben - 87000 Limoges
Tel. : 05 55 77 04 89 - Fax : 05 55 33 51 16
uehc-limoges@justice.fr

Rachel PIETERAERENTS
Directrice de service

Zéro déchet-Zéro gaspi

L'AGGLO ET MOI ON FAIT LE PARI !

Et je valorise mes déchets... en œufs frais

*5 € remboursés par poule achetée (2 poules maxi) et 50 % du prix de mon poulailler (dans la limite de 50 €).

Limoges Métropole
L'AGGLO

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET
zér
GASPILLAGE

Renseignements : Direction de la propreté
N° vert (appel gratuit) : **0 800 86 11 11**
www.agglo-limoges.fr

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AIDE A L'ACHAT DE POULES • COMPOSTEURS GRATUITS • PRÊT DE BROYEURS

Limoges Métropole

L'AGGLO

Zéro déchet-Zéro gaspi

EN TANT QUE PARTICULIER, AI-JE LE DROIT DE BRÛLER MES DÉCHETS VERTS DANS MON JARDIN ?

La réponse est sans appel : cette pratique est interdite en Haute-Vienne depuis maintenant trois ans.

Il y a encore quelques années, l'emploi du feu pour le brûlage des déchets verts (de jardin, de tonte et de taille) était encore autorisé en certaines périodes de l'année, notamment à l'automne, sur certaines communes du département. Cette pratique est désormais interdite toute l'année et en tout lieu du département depuis l'application de l'arrêté préfectoral en date du 9 juillet 2013.

Les raisons de cette réglementation ? La volonté des autorités de renforcer la prévention des incendies et de préserver la qualité de l'air.

Notons que cette interdiction de brûlage des végétaux à l'air libre toute l'année s'étend également aux professionnels et aux collectivités locales.

Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

QUE FAIRE ALORS DE MES DÉCHETS VERTS ?

En tant qu'usager de Limoges Métropole, 4 solutions sont à ma disposition

LE BROYAGE DE BRANCHES

Deux types de prestations sont proposés par Limoges Métropole.

- **NOUVEAU !** La mise à disposition gratuite de broyeurs électriques à la journée.
- **La prestation de broyage à domicile** par un agent de l'agglo pour un montant de 15 € TTC par heure effective de broyage.

Dans les cas, le broyat obtenu est à conserver par le particulier à des fins de paillage au jardin ou de compostage.

LE MULCHING

En utilisant une tondeuse mulching, les tontes sont laissées sur place et se décomposent en seulement quelques jours.

- **NOUVEAU** ! Limoges Métropole vous rembourse l'achat de votre tondeuse mulching ou de votre kit mulching pour tondeuse à hauteur de 20 % avec un plafond de 100 €.

LE COMPOSTAGE DANS MON JARDIN

Limoges Métropole vous propose trois modèles de composteurs en plastique recyclé suivant la taille de votre jardin.

- **NOUVEAU !** Le premier composteur correspondant à la taille du jardin et un seau de pré-collecte vous seront remis à disposition « gratuitement » (au même titre que les bacs) sous réserve du redimensionnement du volume du bac vert à ordures ménagères si nécessaire.

L'APPORT EN DÉCHÈTERIE

Les 11 déchèteries sur le territoire de Limoges Métropole vous accueillent également si vous n'êtes pas séduits par les trois premiers services à hauteur de 25 passages par foyer et par an maximum.

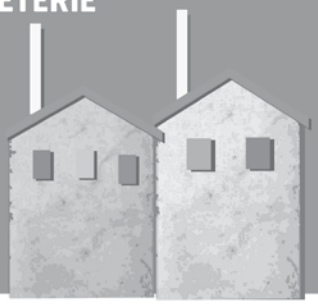

N'hésitez pas à contacter la Direction de la Propreté au tél. 0 800 86 11 11 (appel gratuit) **pour tout renseignement complémentaire.**
Vous retrouverez également l'arrêté préfectoral en date du 9 juillet 2013 sur le site internet de la préfecture de la Haute-Vienne :
http://www.haute-vienne.gouv.fr/Actualites/2014/Feux-de-plein-air

Élection du meilleur recueil de poèmes à la mairie du Vigenà l'occasion du Printemps des poètes

Vie des associations

SECTION BIBLIOTHÈQUE

Culture & loisirs Val de Briance

Printemps des poètes

La 18e édition du printemps des poètes a été marquée d'une façon plus particulière par les bénévoles de la section bibliothèque de l'association Culture et Loisirs Val de Briance. L'organisation de cette édition s'est faite en partenariat avec l'école, la municipalité, la bibliothèque.
L'école du bourg a participé au 14e prix de poésie des lecteurs lire et faire lire. Après préparation à la poésie et lecture de poèmes (par les enfants, les enseignantes et les bénévoles...), 23 enfants de la classe de CE 2 ont dû élire leur poète préféré. Dans un souci d'éducation à la citoyenneté, l'élection

s'est déroulée à la mairie dans les mêmes conditions qu'un vote réel (isoloir, urne, carte d'électeur, signature de la liste d'émargement). Monsieur le Maire présidait le bureau de vote, secondé par Mme Hervy et Ginette (bénévole dans notre association).
Les enfants, préparés par leur enseignante, ont pris leur rôle très au sérieux. Après le dépouillement, effectué par deux d'entre eux, ils ont élu, à une très grande majorité, « les gens polis ne font par la guerre à autrui » de Jacques Thomassaint.
Toujours dans le cadre du Printemps des poètes, les enfants des classes de CP et de CE 1 composent des poèmes qui seront accrochés sur un arbre à poèmes à la bibliothèque. Nous avons aussi invité Marie-Noëlle AGNIAU, poétesse et auteure, qui est intervenue à l'école. Cette intervention originale a su captiver ces jeunes auditeurs et a aussi été très appréciée par les enseignantes.

Découpages et ribambelles à la bibliothèque

Samedi 16 janvier, nous avons invité «les ateliers du Père Castor».
Les bénévoles de la bibliothèque et

Rencontre à l'école du bourg avec Marie-Noëlle Agniau

du Père Castor ont animé les ateliers de ribambelles, découpages et contes pour enfants.
Une vingtaine d'enfants, accompagnés de leurs parents étaient présents, intéressés, très concentrés et imaginatifs ! Tous semblaient heureux de participer. Le traditionnel goûter leur a été offert.
L'après-midi, de l'avis de certains, a passé trop vite et vers 18 heures, chacun a emporté, comme à l'accoutumée, ses créations.
Nous avons offert le goûter et le matériel.

Les ateliers de Pâques à la bibliothèque

Le 19 mars 2016, nous avons proposé notre traditionnel atelier de créations sur le thème de Pâques.
Une quarantaine d'enfants a participé aux différents ateliers proposés et animés par les bénévoles et les bibliothécaires (souvent aidées des parents).
Ainsi, chacun a pu réaliser : petits paniers de pâques, œufs décorés, poussins, lapins de toute nature, découpages de Pâques...
Cette activité, appréciée de tous, s'est déroulée dans les locaux de la bibliothèque. Un goûter et des chocolats de Pâques ont été offerts aux enfants.
À la fin de la journée, chacun est reparti ravi et fier d'emporter ses petites créations.
L'accès à cette manifestation était gratuit, le matériel et le goûter étaient offerts par notre section.

Calendrier des animations à la bibliothèque

28 mai à partir de 14 h 30
Dans le cadre de la journée mondiale du jeu, organisation d'un après-midi jeux dans les locaux de l'école du Bourg, en partenariat avec l'association Les Galoupiots.
Juin
Exposition *Les jeux olympiques ne sont pas qu'un événement sportif !*
Septembre - octobre
(dates non arrêtées actuellement)
- Exposition 70 ans de Luky Luke
- Exposition sur les oiseaux
25 septembre
Méli Mélo de la Briance : 29 auteurs, 12 peintres, les ateliers du Moulin du Gôt, atelier de dessin avec une auteure illustratrice, des artisans d'art et la traditionnelle dictée d'autrefois.
2 Décembre
Les ateliers de Noël

Marche contre le cancer

La 2e édition de la marche contre le cancer a tenu toutes ses promesses
Se demander ce que les autres font pour nous est légitime mais les personnes présentes ce dimanche 24 avril 2016 au Vigen ont répondu à la question « voilà ce que je fais pour les autres » : je marche pour la ligue contre le cancer.
Marcher pour récolter des fonds pour améliorer la prise en charge des malades et de leurs familles est une jolie preuve de solidarité.
Au total ce sont 120 personnes dont 40% d'habitants de notre commune, qui ont foulé les chemins du Vigen et de Solignac à l'invitation du comité des fêtes qui organisait pour la 2e année consécutive sa randonnée pédestre avec comme parrain Franck Butter, ancien joueur du CSP.
3 circuits étaient proposés 6, 14 et 20 km . Ce nouveau circuit de 20 km était réservé aux bons marcheurs et permettait de monter sur les hauteurs

du Vigen et de Solignac en faisant un détour par le château de la Borie et Puy-Méry.
Autre nouveauté cette année des esthéticiennes de la ligue ont tenu un stand de maquillage pour les enfants. Cette journée a permis de collecter 620 € complétés par un don du comité des fêtes de 180 € pour atteindre un total de 800 € qui seront intégralement reversés à la ligue.
www.ligue-cancer.net

Anciens combattants

SECTION DE NEXON - SOLIGNAC - LE VIGEN - JANAILHAC – LA MEYZE

Le jeudi 11 février 2016, la section des anciens combattants a tenu sa réunion annuelle, honorée par son Président Départemental Lucien RABAUD, son secrétaire Départemental Jean-Claude BESSAGUET et de Madame Emma CATALIFAUD, membre du Conseil Administratif Départemental et National.

À cette réunion, une dizaine de personnes du monde combattant était présente. Plusieurs anciens combattants, très âgés, ou malades et nos nombreuses veuves s'étaient excusés.

Actuellement nos effectifs se stabilisent, après le recrutement de nombreux sympathisants et récemment deux anciens combattants, dont un OPEX, âgé de 38 ans ; qu'ils en soient remerciés.

Au cours de cette réunion, plusieurs revendications ont été évoquées. L'Indemnité différentielle qui était une aide aux veuves en difficulté, a été supprimée depuis le 1er juin 2015. Par contre, une aide peut leur être attribuée par le service de l'ONAC à LIMOGES, sous forme d'une aide ponctuelle, en fonction de leurs revenus, ainsi qu'une aide auprès du Service « entraide et solidarite » à PARIS. D'autre part, une autre aide peut être demandée, toujours par les veuves, dans un délai d'un an à partir de la date du décès de leur conjoint.

Le point d'indice de notre « modeste » retraite est actuellement de 14 pour 48 points.

Réunion des anciens combattants

La ½ part due aux anciens combattants, à compter de leur 75e anniversaire, a été avancée à 74 ans.
LA CAMPAGNE DOUBLE :
Depuis le 1er janvier, les Anciens Combattants d'AFN peuvent bénéficier de l'extension de la campagne double. Le précédent Décret du 29 juillet 2010, article 3, a été remplacé par l'article 12 du Code des pensions Civiles et Militaires de Retraites. Néanmoins, il faut impérativement demander l'État Signalétique des Services, à PAU – Caserne Bernadotte, pour constituer un dossier, à transmettre ensuite au Service des Pensions, à La Rochelle.
La section est heureuse d'avoir toujours, dans ses rangs, son centenaire, Monsieur Roger BRISSAUD, du Vigen, qui va avoir 102 ans.

Un appel est lancé aux militaires des Opérations Extérieures (OPEX), en retraite, titulaires de la carte d'Anciens Combattants, ou du titre de reconnaissance de la nation, de nous rejoindre, afin que leurs droits soient sauvegardés et fassent revivre le monde combattant, ainsi que des sympathisants. Monsieur Richard BONNET à Janailhac (OPEX) a montré la voie récemment.

La section, avec son drapeau, a participé, en cours d'année, à plusieurs commémorations du 08 mai, 11 novembre, ainsi qu'aux diverses stèles, à Nexon, au Vigen et à Jourgnac, et du 19 mars avec nos camarades de la FNACA.
La composition du bureau a été légèrement modifiée.

Un vin d'honneur a clôturé la séance. Un repas convivial a été servi au Restaurant MASSY à Nexon et a clôturé cette réunion.

La Voix de la Route 704

Qui sommes- nous ?

Habitants du Chatenet, de Boissac, de la Madieu, du Petit Puy-Mathieu, de Ligoure, de Villeneuve, de Saint-Maurice-les-Brousses, de Solignac, de St-Hilaire-les-Places..., nous avons créé l'association « La Voix de la route 704 » le 23 décembre 2015. Nous voulons que l'aménagement de la RD 704 apporte une vraie sécurité aux habitants du Vigen et à tous les utilisateurs.

Nous avons choisi de participer au projet, plutôt que de subir. La Route 704, nous la connaissons bien, parce que nous la pratiquons quotidiennement, semaine après semaine, et parfois depuis de nombreuses années. Nous en connaissons les charmes et aussi les difficultés. Nous voulons nous investir pour que cet axe vital soit praticable, en toute sécurité, par tous : les habitants du Vigen, les usagers qui rejoignent Limoges et St Yrieix et ceux qui utilisent ce magnifique itinéraire lors de leurs voyages.

Notre rôle :

• Vous informer et écouter:

Nous avons constaté en 2015 que très peu de personnes étaient informées. Et pourtant, nous sommes les utilisateurs de la 704 et même, en tant que contribuables, nous sommes aussi les financeurs. Lorsque nous avons rencontré les habitants, ils ont été unanimes : « Ce projet est une bêtise, mais ils vont le faire quand-même ! ». Nous avons recueilli les avis des habitants. Nous avons été encouragés à faire entendre votre voix.

Nous avions aussi rencontré les autorités. Nous avons été écoutés poliment et jamais entendus.

Aujourd'hui, l'association est devenue le porte-voix des habitants et des usagers de la 704.

Depuis, nous vous informons régulièrement sur le déroulement du projet. Nous informons en priorité nos adhérents, et parfois plus largement les habitants. Le 5 février, nous avons organisé une action d'envergure pour informer tous les automobilistes. La presse s'est fait l'écho de cette action et France 3 a réalisé un reportage.

Campagne d'information dans le bourg le 5 février

• Faire des propositions :

Notre action est constructive.

Comme nous connaissons bien notre territoire, nous savons où sont les dangers : vitesse excessive, courbes dangereuses, signalisation routière inexistante, difficultés d'accès à la 704, sortie de la 704 non protégée et gênante pour ceux qui continuent leur route.

Nous pensons qu'un budget, évalué à 6,5 M€ (sans compter les aménagements complémentaires des routes communales) et qui représente 9 points de fiscalité pour tous les habitants du département, doit donner satisfaction en termes de sécurité. Nous avons fait des propositions en ce sens.

• Participer pour rendre notre démocratie plus vivante :

L'enquête publique est l'occasion de s'exprimer. Elle s'est déroulée du 4 janvier au 4 février 2016 en Mairie du Vigen. Nous voulons remercier toutes les personnes, quel que soit leur avis, qui ont fait la démarche de rencontrer le Commissaire-enquêteur et celles qui lui ont adressé un courrier. Il a réalisé une importante collecte d'informations et a donné son avis en toute impartialité - un avis favorable avec des réserves importantes, conduisant à une refonte du projet, pour plus de sécurité. Ses conclusions ont été adressées à M. le Préfet de la Haute-Vienne le 4 mars 2016.

Les prochaines étapes :

M. le Préfet de la Haute-Vienne va se prononcer, à son tour sur le projet. S'il déclare le projet d'utilité publique sans aucune modification, l'enquête publique n'aura servi à rien. Du temps et de l'argent auront été dépensés en pure perte. Comme le souligne dans son rapport le commissaire-enquêteur, nous aurons, sur la commune du Vigen « un ouvrage mal rentabilisé », « un carrefour envisagé tout aussi dangereux », alors que les modifications préconisées entraîneraient « une économie importante et une meilleure adhésion de la population au projet ».

Notre association doit donc rester mobilisée, pour demander que les conclusions du commissaire-enquêteur soient intégrées au projet.

Rejoignez-nous et participez :

Vous souhaitez nous faire partager vos idées sur la Route 704 et vous voulez apporter votre soutien à notre action. Devenez, vous aussi, la Voix de la route 704. Adhérez à l'association.

Contacts

Présidente, Olga Radwanski
Secrétaire, Sylvie Chatard
Trésorier, Jean-Marin Thézard
Mairie du Vigen,
place Adrien Delor,
87110 Le Vigen
lavoixdelaroute704@gmail.com
Informations sur www.le-vigen.fr

Souffle de vie

Assemblée générale & projets dévoilés

L'assemblée générale de l'association présidée par Stéphanie Da Rocha, s'est déroulée le 14 janvier, une vingtaine d'adhérents sont présents.
Après une courte pause de méditation de pleine conscience, Stéphanie déclare l'ouverture de séance. En préambule, elle remercie chaleureusement la municipalité pour le prêt gratuit de la salle du foyer des jeunes, et regrette qu' aucun élu n'ait pu être disponible à ce moment. *(ndlr : les voeux de la municipalité se déroulaient à l'étage au-dessus)*.

Sous l'impulsion de Stéphanie Da Rocha l'association a vu le jour à la rentrée 2012-2013 avec 7 membres, 27 l'année suivante, pour compter aujourd' hui 47 inscrits. Stéphanie, animatrice du groupe, explique que la conférence proposée le 4 décembre 2014, a été bénéfique et très porteuse. Plus de cent personnes s' étaient déplacées pour découvrir le vaste sujet de la méditation de peine conscience.

Les initiatives de 2015

Le bilan financier est positif, le stage d'auto-hypnose effectué en juin 2015, s'est révélé être un succès.
• Animation bénévole d'une chronique radio sur les ondes de Beaub' fm
• Création d'une bibliothèque interne, (livres, CD, instruments... se rapportant à la pensée méditative)
• Des temps de formation avec approfondissement des outils de pleine conscience, notamment un stage sur les thérapies de l'acceptation de l'engagement reçu par Stéphanie Da Rocha.

Le déroulement d'une séance

• L'atelier accueille une quinzaine de participants chaque jeudi soir. Les pratiquants arrivent vers 19 heures, s'installent à leur gré et déploient tapis de sol, plaid et zafu (un joli coussin rond).
• Ainsi débute le premier temps : celui-ci est consacré à débrancher le pilote automatique, pour revenir dans la pleine conscience de l'instant présent ; sentir son souffle ; se recentrer.
• La seconde partie permet la réalisation de mouvements conscients, avec comme seul objectif affûter son attention, habiter pleinement le corps et le moment présent.
• Le moment très apprécié, en "position allongée" est aussi le dernier temps. C'est ainsi qu'est expérimenté l'alliance de relâchement, visualisation et pleine conscience. Cette clôture de séance créer un espace d'intégration et de ressourcement.

Les perspectives 2016 sont joyeuses :

• Une randonnée en "pleine conscience" est programmée début juillet.
• Un stage de "Biodanza*" se déroulera au château de Ligoure du 3 au 5 juillet. Sur ce week-end résendiel, la méditation s'alliera avec les Vivencias (espace de danse) qui invitent à se connecter pour vivre le moment présent (sur réservation).

Contacts
Stéphanie Da Rocha
06 63 15 04 90
souffledevie87@gmail.com
Jeudi soir : 19 h - 21 h
Foyer des jeunes au Vigen

*Technique de développement personnel et de relaxation, conçue par Rolando Toro, privilégiant le mouvement à la pensée.

Cœur à corps

Depuis deux ans, Dominique, professeur de yoga au sein de l'association, propose un cours de Yoga le mardi à 19 h 15 dans la salle du Foyer des jeunes.
Ce cours étant complet, un 2e cours de yoga (débutants) ouvrira le mardi à 18 heures à partir de la rentrée 2016.
Dominique enseigne un yoga progressif, qui s'adapte en fonction des capacités de chacun, et qui associe postures, détente et travail sur le souffle.
La première séance est offerte pour celles et ceux qui souhaitent découvrir cette pratique millénaire. Des forfaits annuel, au trimestre ou par 10 cours sont proposés.

Contacts
Dominique Guillemain d'Echon
06 86 79 44 77
domiguillemain@wanadoo.fr

Aïkido

Toute l'année l'association propose un entrainement au dojo de Solignac, avenue Saint-Éloi, les lundis de 20 h 30 à 22 h et des cours de yoga de 18 h 30 à 19 h 45.
Venez satisfaire votre curiosité, vous entrainer avec notre club dynamique et joyeux.
Il n'y a pas d'âge pour la pratique de cet art martial qui ne requiert aucune aptitude sportive particulière.
À bientôt sur les tatamis !

Contacts
Anne Grimault
05 55 04 13 52 ou 06 84 51 79 09

U.S.S.V.

Une équipe seniors de football féminin à l'U.S.S.V.

Tel était le souhait depuis plus d'un an d'un petit groupe de filles déjà très impliquées au sein du club.
En fin d'année 2015, le groupe décide de structurer son projet et contacte un ancien joueur du club afin de mettre en place des entraînements réguliers.
Assez rapidement, les séances du mardi soir 20 heures qui comptabilisaient 6 personnes maximum deviennent de vrais entraînements accueillant jusqu'à 15 protagonistes.
Aujourd'hui, le groupe continue de s'étoffer avec chaque mois de nouvelles personnes venant découvrir la pratique du football (la plupart des participantes n'ayant jamais joué auparavant)
L'effectif actuel permet d'envisager de façon positive l'engagement d'une équipe en championnat dès la saison prochaine.
Pour la saison prochaine, l'USSV recrute et invite toute personne qui serait intéressée à la pratique ou à l'encadrement du football homme ou femme. Nous recherchons également des arbitres.
L'Union Sportive Solignac Le Vigen est un club convivial, familial.
L'USSV un club à part...

Contacts
www.ussolignaclevigen.fr
Facebook : Union-Sportive-Solignac-Le-Vigen

Les amis de Solignac

Depuis quelques mois, on joue régulièrement à la pétanque sur le terrain du stade du Vigen. Vous aimez ce loisir convivial ? Voici quelques infos sur le club...

• Objet de l'association : pétanque et activités de loisirs
• Publics concernés : toute personne souhaitant pratiquer la pétanque ou autres activités de loisirs
• Principales activités : concours de pétanque, soirées musicales, concours de belote, soirée de la St Sylvestre, etc...
• Adhésion : 30 €.

Contacts
Président : Pascal THEYS
Tél. 06 21 07 33 61
cassanais@gmail.com

AAPPMA Vienne Briance

L'ouverture de la pêche à la truite a eu lieu le samedi 12 mars.

Afin que les pêcheurs puissent se mettre en condition pour la saison, L'AAPPMA a réalisé un déversement de 100 kg de truites portions quelques jours avant la date fatale.Ensuite c'est encore 100 kg qui ont été lâchés fin avril et autant fin mai. De quoi permettre à chacun de ne pas rentrer bredouille. Ceci permet aux gardons et goujons de sortir de leur léthargie hivernale. Puis se sera le moment des

concours de pêche, le 2 juillet au stade de Solignac pour l'opération 'Jeunes pêcheurs" ouverte au jeunes de 6 à 16 ans , Le dimanche 10 juillet un concours ouvert à tous et le mercredi 24 août un concours vétérans réservé aux plus de 55 ans, ces deux derniers se tiendront à Pomaret sur l'étang mis gentiment à notre disposition par la famille Faucher, pour l'occasion.

Contacts
AAPPMA / Michel Pestourie
michel.pestourie0543@orange.fr

Loisirs Form'

Depuis 1990 notre association propose des activités sportives et ludiques dans un esprit convivial et en limitant les coûts pour nos adhérents.

Les 2 sections (Initiation à la danse et stretching) ont maintenant 26 ans d'existence, et connaissent un succès qui ne se dément pas, d'année en année. La section « Initiation à la danse » s'adresse à des enfants à partir de 5 ans qui découvrent ainsi les bases de cette discipline et pourront plus tard s'orienter selon leur goût vers l'un ou l'autre type de danse : Classique, Jazz, Moderne. La section stretching s'adresse plutôt à des adultes, c'est une gymnastique douce basée sur les étirements, idéale pour combattre stress et fatigue, complément indispensable à d'autres sports (course à pied, marche nordique...).
Les cours sont assurés par des intervenants diplômés.
Rejoignez-nous !

Contacts
loisirsform@gmail.com

Renaissance de Solignac-Le Vigen

L'association "Renaissance de Solignac-Le Vigen" a tenu son assemblée générale le 30 mars 2016 et a présenté un bilan très positif dans tous les domaines avec des adhérents toujours plus nombreux, 171 en 2015. De nombreux projets sont en cours pour l'année 2016, tant sur le plan patrimonial que musical.

Le traditionnel concert « jeunes talents » a eu lieu le vendredi 8 avril, de nombreux jeunes artistes en herbe ont ainsi pu se produire pour la première fois en public. Une nouveauté cette année, un orchestre de 10 jeunes accordéonistes de 6 à 15 ans a ouvert le concert. Une déception : La non-participation de l'école de musique du Vigen !

Quelques dates à retenir plus particulièrement : L'exposition d'été à l'abbatiale de Solignac, du 10 juin à fin septembre : des photos de Jean-François Amelot, photographe corrézien, qui présentera des sculptures romanes du Limousin.

Un concert fleuri aura lieu, à l'occasion des journées du patrimoine, le samedi 17 septembre à 21 h - église du Vigen.

Une soirée documents anciens est prévue à l'automne sur le thème de la rénovation de la place de Solignac (l'évolution de la place depuis le 19e siècle, les fouilles archéologiques)

Le concert de Noël aux chandelles , le vendredi 16 décembre à 21 h. Programme non encore déterminé.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux lors de ces manifestations, et nous vous rappelons que l'association est ouverte à tous les passionnés de patrimoine et de musique... Une réunion des membres actifs a lieu tous les premiers lundis du mois.

Cotisations 2016, donnant lieu à déduction fiscale :
membres actifs 16 €, adhérents 10 €, bienfaiteurs 30 €.

Nous sommes toujours heureux de voir arriver de nouveaux membres avec des idées nouvelles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contacts

Renaissance de Solignac-Le Vigen
Noëlle Gilquin / 05 55 00 54 59
Christine Hervy / 05 55 00 41 44
renaissancesolignac@laposte.net
renaissancesolignac.free.fr

Collectif Woolstock

Vous avez été nombreux à manifester votre enthousiasme en découvrant les installations de tricots graffitis du Collectif Woolstock qui, à votre demande, a joué les prolongations.
Initialement prévue pour 15 jours, les tricots seront en effet restés en place de mi-décembre à mi-février. Nous remercions vivement Laurent de son accueil toujours drôle et chaleureux au Café-Crème les mercredis soirs pour notre rituel café-tricot, de 17 h 30 à la fermeture.

Le Collectif sera présent lors du prochain évènement des courants d'Arts, #257#322, et interviendra également lors du passage du Tour du Limousin... Nous sommes toujours preneurs de vieux vélos ou de roues (adultes, enfants).D'autres surprises sont en préparation en fin d'année, si vous souhaitez vous y associer n'hésitez pas à nous joindre !

Contacts
collectif.woolstock@gmail.com
ou sur Facebook

Les courants d'Arts

Après « Les Curiosités de Monsieur F.» au château de Ligoure, Les courants d'Arts, inspirés par un site peu fréquenté en plein bourg, vous invitent les 12 et 13 août à découvrir ou re-découvrir le parc du Ribardy et les abords de la maison Commery d'une façon inédite et festive.

#257#322 : ce sont deux journées (en plein air et en accès libre) de performances de Street-Art, d'installations, de sculptures où les visiteurs pourront également s'initier à différentes techniques avec les artistes présents, mais aussi régaler leurs papilles et leurs oreilles.

Chaque soir à partir de 19 h 30, nos producteurs locaux seront mis à l'honneur avec des apéros-tapas 100% vigenoises mais aussi un brunch de 10 à 14 heures le 13 août. Dans un souci de lutte anti-gaspillage, nous proposons une prévente de ces délices salées/sucrées (voir contact ci-dessous).

La programmation artistique étant encore en cours au moment du bouclage de ce magazine, vous pourrez la découvrir dans son intégralité sur notre page Facebook : Association Les courants d'Arts.

Contacts
assolescourantsdarts@gmail.com
Tél. 0 688 291 768 (Virginie)

Appel à contribution et/ou don :

Pour agrémenter l'accueil des visiteurs, **nous sommes à la recherche de palettes, prêt de tables et chaises de jardin, guirlandes foraines, éclairages d'extérieur, parasols...**
N'hésitez pas à prendre contact avec nous par téléphone ou bien par mail, d'avance merci.

AVIS AUX ASSOCIATIONS
Votre actualité sur Faceboook !
Le Vigen Commune

Envoyez vos textes sans mise en page. Vos photos/visuels en haute résolution (en JPEG) à l'adresse suivante :
communication.mairie.le.vigen@gmail.com

Reportages

Des lodges au Parc du Reynou

Au Vigen, allée des Pommiers, vous pouvez prendre l'apéro sur la terrasse en compagnie des girafes ! C'est ce que vous propose les «Lodges du Reynou». Un mode d'hébergement proche de la nature et écologique !

Ce projet, débuté en décembre 2014, consiste en la construction de quatre « cabanes » en bois, avec terrasse dominant la savane africaine du parc du Reynou. Après de nombreuses et lourdes démarches administratives auprès de divers organismes, dont les Batîments de France, ces lodges sont depuis peu opérationnels.

Un projet écologique :
La construction est en bois douglas français, réalisée par un constructeur de Besançon.
L'assainissement s'effectue avec la méthode de filtres plantés, bien dissimulés.
Ce mode d'hébergement, proche de la nature, rend les animaux sauvages accessibles à tous et donne l'espoir à ses initiateurs d'obtenir un « eco-label.

Ces lodges peuvent recevoir des familles avec enfants, l'un est accessible aux personnes à mobilité réduite.

5 places de parking sont prévues à l'entrée, allée des Pommiers . Chaque cabane, dont le chauffage est assuré par un poële à granulés, dispose d'une chambre parentale avec salle de bains tout confort, d'une mezzanine avec couchages, d 'un salon avec kichnette, sans cuisson, une machine à boisson chaudes , et enfin d'une grande terrasse jouxtant la savane africaine... Les petits déjeuners sont livrés dans le lodge et inclus dans le prix. Possibilité de plateaux pour l'apéritif et de repas le soir, réalisés et livrés par un restaurateur de Limoges.

Chaque cabane a une décoration différente et très soignée :
• La « Cosy-lodge » pour 4 personnes, très confortable et douillette.
• La « Savana lodge » pour 6 personne avec un décor noir et blanc, à l'esprit très africain.
• La « Safari lodge » pour 6 personnes est très colorée.
• L'« Accès lodge » accessible aux handicapés, pour 4 personnes a une décoration très moderne avec des couleurs très contrastées.

Ces lodges peuvent être loués pour une nuit, un week-end ou plus pour une plongée familiale dans la nature, un soirée à thème entre amis, un anniversaire !

Les lodges sont indépendants du parc, mais les occupants bénéficient d'un tarif réduit pour les visites du parc où l'on peut voir plus de 600 animaux.

Réservations et renseignements directement par internet : www.lodgesdureynou.fr ou par téléphone : 06 20 05 75 89

Christine HERVY

Poser avec un panda roux... Quelle classe !

Anne, "soigneuse d'un jour"

Habitante du Vigen, Anne Evene nous fait découvrir son aventure inédite au Zoo-parc du Reynou.

« Depuis octobre 2015, le Parc Zoo du Reynou a mis en place une nouvelle expérience... Qui n'a jamais rêvé d'un "vis ma vie" pour explorer ses passions ?

Éh bien au Reynou amoureux des animaux et aventuriers en herbes peuvent devenir « soigneur d'un jour » ! J'ai eu la chance de vivre cette magnifique expérience dont voici le récit.

8 h 30 : en chaussures de rando, vêtue de vêtements chauds, me voici trépignante d'impatience sur le parking fin prête pour l'aventure. À peine le temps d'observer la beauté des arbres à l'entrée... qu'une voiturette arrive conduite par la souriante Nathalie. Cette jolie blonde dynamique sera ma soigneuse attitrée et guide d'un jour pour me faire découvrir son passionnant métier.

« Petit » briefing de la journée : préparation de la ration des tapirs, tournée de foin, ouverture des lions, nettoyage de la cage des makis, tournée des rations du midi, nettoyage de la cage des guépards, cueillette de bambous pour les girafes, « medical training » des pandas roux, animation avec les girafes, nettoyage de la cage des gibbons et aller voir les ouistitis et les suricates !

Voilà un planning qui s'annonce bien chargé, insolite et merveilleux !

Après une première étape en cuisine pour préparer la ration des tapirs, direction les enclos de la zone du « milieu » pour renouveler le foin et distribuer les repas. Je côtoie en toute simplicité des animaux plus intéressants les uns que les autres. Puis direction les Makis avec tout d'abord le nettoyage de leur bâtiment. L'on se rend très vite compte que le métier de soigneur est extrêmement physique et très exigeant. Le personnel passe en effet énormément de temps à nettoyer et à vérifier enclos et bâtiments. Ce sont souvent des journées au pas de course durant lesquelles les soigneurs ont à peine le temps d'observer leurs protégés. Mais aujourd'hui, Nathalie prend le temps et nous ne boudons pas notre plaisir à distribuer quelques enrichissements aux Makis-Catta. Ces lémuriens de Madagascar attrapent de leurs petites mains froides les granulés, tout en

nous observant de leurs yeux marrons d'une incroyable profondeur.

Soudain, Camille nous appelle au talkie : « On vous attend aux lions ». Le cœur battant, je suis mon guide et nous rejoignons la zone des fauves. Première étape : vérification de l'enclos... voltage de la clôture, tension du grillage, tout est passé au crible avec minutie. Car ici, il ne s'agit pas de gentils matous... la sécurité est évidemment de rigueur. Direction ensuite le bâtiment des fauves. Camille me briefe « tu marches bien le long du mur, tu verras d'abord les deux mâles puis dans la loge du fond Nala la lionne ». C'est pour moi l'un des moments très forts de cette journée. Difficile d'exprimer ce que l'on ressent...
La surprise, d'abord : pas d' odeur de « fauve, sauvage » mais c'est une odeur très forte d'ammoniaque qui envahit les narines. Éh oui, le roi de la jungle marque son territoire avec affirmation !
L'amusement : un lion ronronne...
La stupeur : un lion c'est gros et de près, c'est extrêmement impressionnant !
L'émerveillement, avec ce soupçon de frisson qui vous donne la chair de poule et les larmes aux yeux, lorsque Nala grogne en s'attaquant aux grilles...

Le temps de me remettre de ces émotions et nous revenons en cuisine récupérer les rations pour la tournée de distribution. Une « balade » entre nourrissage et derniers nettoyages d'enclos, pendant laquelle Nathalie partage avec moi son quotidien et celui des animaux. Elle me confie leurs habitudes, leurs caractères, leurs petits noms ou surnoms. Sachez par exemple que lorsque l'on distribue l'enrichissement au loup à crinière, le petit filou -bien qu'omnivore- boude fruits et légumes mais attend avec gourmandise ses portions de viande.

Un rapide déjeuner et nous partons à la bambouseraie pour couper des cannes pour les girafes. Le Zoo du Reynou bénéficie d'une zone boisée extrêmement riche, variée et magnifique. Le parc sait valoriser ses espaces et la nature prend toute

son ampleur et sa raison d'être. La bambouseraie nourrit ainsi girafes, pandas roux ou autres folivores (animaux mangeurs de feuilles) et magnifie le parc sans l'envahir... une chaîne de valorisation parfaite !
Après cet exercice de force et de taille, place au « medical training » avec les pandas roux. Moment d'exception

> ***Qui n'a jamais rêvé d'un "vis ma vie" pour explorer ses passions ?***

en perspective... Il s'agit d'un entrainement qui permet d'habituer les animaux à des déplacements ou autres exercices en vue de pouvoir effectuer des manipulations médicales sans les stresser. Encore un moment inoubliable durant lequel Koshi et Kang m'ont offert une parfaite démonstration, sous l'oeil endormi de Rusty nous surveillant du fond de sa cabane. Je suis séduite par ces animaux craquants et attachants qui vous regardent de leurs jolis yeux noirs avec beaucoup de curiosité.
Ils n'en demeurent pas moins des animaux sauvages et la chance d'être aussi proche d'eux reste un véritable cadeau.
Cette journée hors du temps et dépaysante touche presque à sa fin. Une halte chez les trois girafes. Ces mâles majestueux seront bientôt les voisins insolites des voyageurs qui viendront passer une nuit dans les lodges. Quelle chance !

Un dernier tour dans les allées du parc, dernières anecdotes, encore quelques questions... et c'est l'heure de dire au revoir à mon hôte.
Je remercie toutes les équipes pour leur écoute, leur partage et leur grand cœur ; tout particulièrement Nathalie et Camille pour cette immersion d'un jour exceptionnelle.

Inutile de partir à des centaines de kilomètres, notre commune renferme un trésor : allez-donc faire un tour au Reynou et accordez-vous ce cadeau unique. Émotions assurées ! »

Travaux de réfection de l'éclairage public à Leycuras, merci l'Agglo

Carnet

C'est la vie...

Naissances 2015-2016

Théo COLOMBIER	16 décembre
Tom POUGET	2 février
Raphaëlle RATIER	19 mai
Raphaël, Hervé, Mickaël DELLUC	26 mai
Léane, Bopha YEM	28 mai

Mariages 2016

Laurine MORILLON et Maxence CANION 9 avril

Décès 2015- 2016

Robert LACORD	20 décembre
Jean MEYZIE	21 décembre
Gilles, Guy VERGNAUD	31 décembre
Gérard, Claude NADAUD	22 janvier
André, Louis NICOT	23 février
Pierre, J.-B. CHAMBON	4 mars
Bernadette, Denise SENON épouse de Jean-Bernard PAPOUNEAU	13 avril
Raymond BONNAUD	13 avril
André BESSAUDOU	30 mai
Monique, Hélène, Élise, Marie, Thérèse LAMOURE épouse de Guy LACORRE	1er juin

Agenda

Fête des écoles
Vendredi 1er juillet → dès 18 h

Opération « Jeunes pêcheurs »
Samedi 2 juillet
Ouverte aux jeunes de 6 à 16 ans
Stade de Solignac
Organisée par l'AAPPMA

Stage de « Biodanza »
Du 3 au 5 juillet
Château de Ligoure
Organisé par Souffle de vie
Sur réservations : 06 63 15 04 90

Concours de pêche
Dimanche 10 juillet
Ouvert à tous
Étang de la famille Faucher à Pomaret
Organisé par l'AAPPMA

Feu d'artifice
Vendredi 15 juillet → 22 h 30
Feu d'artifice, place de la Briance au Vigen, suivi d'un bal à la salle polyvalente

La Vigenoise
Dimanche 3 juillet → 8 h 15
Circuits pédestres et VTT
Organisation : Comité des fêtes
Rens./inscriptions : 05 55 00 49 36

#257#322
Vendredi 12 & samedi 13 août
→ 9 h 30 - minuit - Entrée libre
Parc du Ribardy (centre-bourg)
Street-art, sculpture, installations...
> Apéro-tapas + musique (12 et 13/08) à partir de 19 h 30
> Brunch (13/08) de 10 à 14 h
Programmation en cours, plus d'infos sur Facebook : Association Les courants d'Arts

Commémoration à la stèle du Mas-du-Puy
Dimanche 14 août → 10 h

Concours de pêche vétérans
Mercredi 24 août
Réservé aux plus de 55 ans
Étang de la famille Faucher à Pomaret
Organisé par l'AAPPMA

Expositions
Septembre – octobre 2016
(dates non arrêtées actuellement)
Bibliothèque Louise-Michel
Les 70 ans de Luky Luke
Les oiseaux

Voitures anciennes
Dimanche 4 septembre
Place de la Briance
Organisé par le Comité des fêtes

Concert fleuri
Samedi 17 septembre → 21 h
Église du Vigen — Organisé par Renaissance de Solignac–Le Vigen

Bourse aux oiseaux
Dimanche 18 septembre → 9 h - 17 h
Salle polyvalente

Méli Mélo de la Briance
Dimanche 25 septembre → dès 10 h
Salle polyvalente — Entrée gratuite
29 auteurs, 12 peintres, les ateliers du Moulin du Gôt, atelier de dessin avec une auteure illustratrice, des artisans d'art et la traditionnelle dictée d'autrefois.

Loto du Comité des Fêtes
Samedi 1 octobre → 20 h
Salle polyvalente
Rens./inscriptions : 05 55 00 49 36

Spectacle du Club de l'amitié
Samedi 5 novembre → 20 h
Dimanche 6 → 14 h 30
Salle polyvalente

Commémoration de la fin de la guerre 1914-1918
Vendredi 11 novembre → 11 h
Rendez-vous devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir.

Repas des aînés
Dimanche 27 novembre → 12 h
Salle polyvalente

Ateliers de Noël pour les enfants
Samedi 2 décembre → dès 15 h
Bibliothèque Louise-Michel
Organisés par la section bibliothèque
Culture & loisirs Val de Briance

Concert de Noël aux chandelles
Vendredi 17 décembre → 20 h 30
Abbatiale de Solignac - Entrée payante
Organisation : association Renaissance de Solignac-Le Vigen
Rens./Réservations : 05 55 00 54 59
renaissancesolignac@laposte.net

Infos pratiques

Mairie du Vigen

Horaires
Lundi-vendredi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 17 h 30
Samedi : 9 h 30 - 11 h 30
(sauf vacances scolaires)
Contacts
1, place Adrien-Delor
87110 Le Vigen
Tél. 0 555 005 117
mairie-le-vigen@orange.fr
Site www.levigen.fr
Facebook Le Vigen Commune

Agence postale

Horaires
Lundi : 13 h 50 - 16 h 15
Mardi-vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 50 - 16 h 15 Samedi : 9 h - 12 h
Contacts
Tél. 0 555 308 019

Bibliothèque Louise-Michel

Horaires
Lundi, mardi, vendredi : 16 h - 18 h 30 (18 h en hiver). Mercredi : 9 h 30 - 11 h 30 14 h - 18 h. Samedi : 10 h - 12 h
Contacts
Tél. 0 555 005 373
bibliotheque-le-vigen@orange.fr

Déchetterie

La plus proche : rue Léonard-Samie (ZI de Romanet) à Limoges.
Ouverture
tous les jours sauf le lundi
9 h - 12 h 30 / 14 h - 18 h

Encombrants

Ramassage à domicile une fois par trimestre. Inscription en mairie au plus tard 10 jours avant le ramassage
Prochains passages
Les jeudis 8 septembre et 8 décembre

Déchets ménagers

• **Déchets ménagers non recyclables**
Poubelle verte : les lundis après-midi
• **Déchets ménagers recyclables**
Poubelle bleue : les mercredis après-midi, tous les quinze jours, les semaines paires
La gestion des déchets est l'une des compétences de l'Agglo
www.agglo-limoges.fr

Verre : colonnes d'apport volontaire au Vigen

Leycuras entrée du lotissement
Puy-Méry à proximité de l'école
Bourg parking en face de la place de la Briance
Les Farges parking en haut du lotissement et délaissé rue Turgot
Le Chatenet village
Route de Boissac abribus, embranchement des Vergnades

Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir Haute-Vienne

Qui sommes nous?

Une association de défense des consommateurs, en Haute-Vienne depuis 38 ans, et dans toute la France depuis 64 ans

En 2015, nous sommes **1 564 adhérents et 60 bénévoles**

Nous assurons des **permanences dans 7 lieux différents**

Nous avons reçu 1 538 visites pour traiter 329 dossiers,

Nous avons eu 2 473 contacts,

Grâce à nos actions, nos adhérents ont pu récupérer 428 757 € en une année.

Union Fédérale Des Consommateurs Que Choisir de la Haute-Vienne
4, cité Louis Casimir Ranson - 87000 LIMOGES
Email : contact@hautevienne.ufcquechoisir.fr
Site : www.ufcquechoisir-hautevienne.org

Notre rôle :
Défendre, Informer, et Représenter tous les consommateurs

Nos valeurs : Indépendance, Démocratie, Responsabilité, Solidarité, Transparence

Pour régler un litige de consommation,
Pour devenir adhérent et/ou bénévole
Rejoignez-nous

EXPERT – MILITANT – INDEPENDANT

Permanences où vous pouvez nous rencontrer
Limoges : 4, cité Louis Casimir Ranson
Le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Le mercredi de 14 h à 19 h.
Le lundi après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous

Nous assurons une permanence téléphonique du lundi au vendredi matin : tél : 05 55 33 37 32

Le Vigen Information Édition printemps-été 2016 | **Mairie du Vigen** 05 55 00 51 17 / 1 place Adrien-Delor - 87110 Le Vigen | **Directeur de la publication :** Jean-Claude Chanconie, Maire du Vigen | **Rédaction :** Commission communication, avec la participation des associations (communication.mairie.le.vigen@gmail.com) | **Conception graphique** | Moshi.Moshi (07 78 87 89 37 / contact@moshimoshi.fr) | **Impression** | l'Atelier Graphique (05 55 50 68 22 / www.ateliergraphique.fr) - Imprim'vert

Sauf mentions contraires © images : Mairie du Vigen. En couverture : Foire artisanale et vide-grenier du 1er mai 2016, organisée par le Comité des fêtes du Vigen
Ne pas jeter sur la voie publique.

Méli-mélo de la Briance

6ème édition

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2016

LE VIGEN

LE PROGRAMME

10h00 Ouverture du salon
11h00 Inauguration
15h00 Conférence de Eric Nicolas : «le Limousin, un écrin animal»
16h00 Dictée d'autrefois
17h00 Remise du prix de la Briance

A VOIR, A DECOUVRIR, A FAIRE

Rencontres, dédicaces avec les auteurs
Exposition de peinture et de photographies dans le **Centre Culturel Polyvalent**.
Fabrication de papier avec le Moulin du Got
Atelier d'illustration pour grands et petits
Créateurs d'art et Exposition thématique **sous les châpiteaux**

LES PEINTRES

Bord Yvette
Chadelaud Alain
Deleron Jean François
Delogne Bertrand
Dumazet-Martin Geneviève
Epinette Michèle
Guisset / Flacassier
Malinvaud Annick
Mandon Alain
Reilhac Jacques
Sabourin Andrée
Savary Christiane
Savel Jacqueline

LES AUTEURS

Agniau Marie-Noëlle
Aubard Yves
Besset-Sinais M. Christine
Boudrie Jean Louis
Bourdelas Laurent
Breger-Bregeras Véronique
Brutus Gérard
Courcelaud Michel
Dudognon Michel
Duges Daniel
Fauriac Liliane
Fournol Jérôme
Fremont Pierre
Gauthier-Bravard Christine
Houdart Marie-France
Javelaud Corinne
Lainé Christian
Laubat Edmond
Laucournet Rémy
Linol Franck
Mamita
Nivard Joël
Ortiz Anne Martine
Romain-Ringuier Jean-Paul
Signol Anthony
Valade Albert
Vareillaud Jean
Vidal Sébastien
Vitté Louis Olivier

LES PHOTOGRAPHES

Eric Nicolas
Francis Rousset

LES CRÉATEURS

Barataud Georges (émaux)
Caillet Isabelle (objet en carton)
Depelley Noëlle (accessoires)
Faucher Delphine (décoration)
René Coudert (jeux en bois)
Le Moulin du Got (fabrication de papiers)

EXPOSITION

La Briance

Association Culture et Loisirs Val de Briance Section Bibliothèque

CL VdB

le Vigen

entrée gratuite

mairie

le Vigen information

printemps-été 2016

Prochain numéro
HIVER 2016
À bientôt !